



ACANTHE DÉVELOPPEMENT

2 rue de Bassano – 75116 PARIS – Tél : 01 56 52 45 00 – Fax : 01 53 23 10 11

Paris, le 31 janvier 2018

Communiqué relatif à la mise en paiement de la distribution exceptionnelle décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 janvier 2018

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 janvier 2018 a décidé de mettre en distribution la somme de 44 137 578 euros, soit 0,30 euro par action.

Le Conseil d'Administration d'Acanthe Développement s'est réuni ce jour et a décidé des modalités de mise en paiement de cette distribution exceptionnelle.

Le détachement du coupon est fixé au jeudi 8 février 2018 et la mise en paiement interviendra le lundi 12 février 2018.

Contact Investisseurs : Nicolas Boucheron, Directeur juridique
01 56 52 45 00 – contact@acanthedeveloppement.fr